

ANNEXES AUX REGLEMENTS GENERAUX

ANNEXE 1 (Avril 2024)

CATÉGORIES ET CHAMPIONNATS MASCULINS ET FEMININS pour la saison 2026-2027

2026/2027				
ANNEE DE NAISSANCE	AGES	CATEGORIES	APPELLATIONS DES CHAMPIONNATS (avec les championnats U18M & U21M)	APPELLATIONS DES CHAMPIONNATS (sans les championnats U18M & U21M)
2005 et avant	21 ans et plus	SENIORS	SENIORS	SENIORS
2006	20 ans	U21	U21M / SENIORS F	SENIORS
2007	19 ans	U20	U21M / U20F	U20
2008	18 ans	U19		
2009	17 ans	U18	U18*	U20M / U18F
2010	16 ans	U17		U17M / U18F
2011	15 ans	U16		
2012	14 ans	U15		U15
2013	13 ans	U14	U13	
2014	12 ans	U13		U13
2015	11 ans	U12		
2016	10 ans	U11		U11
2017	9 ans	U10	U9	
2018	8 ans	U9		U9
2019	7 ans	U8		
2020	6 ans	U7		U7

ATTENTION

*En Masculins, seuls le Championnat de France Nationale Masculine U18 Elite, la Coupe de France U18M et les compétitions organisées par les Liges Régionales et leurs Comités Départementaux/Territoriaux ayant décidé de passer la catégorie de pratique U17M à U18M sont sur 3 années.

Les licenciés des catégories d'âge U19, U20 et U21 peuvent participer aux compétitions seniors.

ANNEXE 2

CATÉGORIES D'ÂGE COMMUNES AUX LICENCIÉS MASCULINS ET FÉMININS

Les âges s'apprécient au 1^{er} janvier de la saison en cours C'est-à-dire au 1^{er} janvier 2027

CATÉGORIE	ÂGE	ANNÉE DE NAISSANCE
SENIOR	21 ans	2005 et avant
U21	20 ans	2006
U20	19 ans	2007
U19	18 ans	2008
U18	17 ans	2009
U17	16 ans	2010
U16	15 ans	2011
U15	14 ans	2012
U14	13 ans	2013
U13	12 ans	2014
U12	11 ans	2015
U11	10 ans	2016
U10	9 ans	2017
U9	8 ans	2018
U8	7 ans	2019
U7	6 ans	2020
U6	5 ans	2021
U5	4 ans	2022
U4	3 ans	2023
U3	2 ans	2024
U2	1 an	2025
U1	-1 an	2026

ANNEXE 3 (Décembre 2021)

**TAILLE DES BALLONS HAUTEURS DES PANIERS
DURÉE CONSEILLÉE DES RENCONTRES**

CATÉGORIE	Taille des Ballons		Hauteur des Paniers (en mètres)	Durée conseillée des rencontres (en minutes)
	Masculins	Féminines		
U7	Tous les types de ballons sauf T6 et T7		Inférieure ou égale à 2,60 mètres	Ateliers : Jeux de Babyball et/ou rencontres de 4 à 6 min.
U9	T4 ou T 5		2,60	4x6 ou 6x4
U11	T5		2,60	4x6 ou 6x4
U13	T6		3,05	4x7 à 4x10 ou 2x16
U15	T7	T6	3,05	4x10, 2x16 ou 2x20 (1)
U20	T7	T6	3,05	4x10 ou 2x20 (2)
SENIORS	T7	T6	3,05	4x10 ou 2x20 (2)

(1) 4x10 pour les championnats de France U15 (M & F)

(2) 4x10 pour les championnats de France Séniors et Espoirs (M & F)

ANNEXE 4 (Décembre 2022 – Avril 2026)

ELEMENTS DEMANDES DE LICENCES

Toute personne physique sollicitant une licence (6) devra fournir les pièces et/ou éléments suivants :

	SOCLE						Extensions			
Fonctions / pratiques	Diriger	Entraîner	Officier (hors arbitrage)	Arbitrer (5x5 et/ou 3x3)	Pratiquer le VxE	Adhérent	Joueur Compétition	Joueur Loisir	Joueur Entreprise	Micro Basket
Pièce d'identité (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Informations identité (nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, sexe, nationalité)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Coordonnées (numéro de téléphone, adresse mail, adresse postale)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Photographie d'identité (2)		X	X	X	X		X	X	X	X
Aptitude Médicale (Certificat médical ou Questionnaire de santé -> voir article 409 RG)		X		X	X		X	X	X	X
Surclassement							Uniquement pour joueurs assujettis			
Charte d'engagement CF/PN							Uniquement pour joueurs évoluant en CF/PN			
Justificatif de mutation (3)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Justificatif de domicile (3)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Assurances et consentement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Lettres de sortie (4)							X	X	X	

Conséquences en cas d'écart avéré sur la qualification (article 420 des Règlements Généraux)	
	Retrait de qualification
	Suspension extension / fonction
	Pas de conséquences

- (1) Une pièce d'identité sera exigée pour les :
- Personnes ayant 18 ans (au 1er janvier) au cours de la saison pour laquelle il sollicite une licence ;
 - Personne majeure demandant sa 1ère licence auprès de la FFBB ;
 - Personne majeure demandant une licence auprès de la FFBB qui évoluait en tant que mineur lors de sa dernière saison en France ;
 - Pour les autres personnes, il appartient au président de l'association sportive concernée de s'assurer de l'identité de la personne sollicitant une licence.
- (2) La photographie doit :
- Être récente et ressemblante au format d'une photo d'un titre d'identité (exemple : Carte nationale d'identité, Permis de conduire) ;
 - Être nette, sans surcharge ou altération ;
 - Le fond ne doit pas être en surchargé, de préférence de couleur uni ;
 - Présenter un visage dégagé, les yeux visibles et ouverts ;
 - Présenter un visage face à l'objectif, la tête droite. Si présence de lunettes et montures, la monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.
 - Format accepté : .jpg, .jpeg et .png (1Mo maximum pour le format PNG).
- (3) Pour les mutations à caractère exceptionnel (voir article 411 des Rèlements Généraux).**
- (4) Pour les joueurs ayant précédemment joué ou évolué à l'étranger dans les conditions prévues par l'article 412 des Rèlements Généraux.**

Dans le cadre d'une demande non éligible au processus dématérialisé :

	Création	Renouvellement	Mutation	Extension T	ASP	AST
Formulaire de demande de licence	X	X	X	X	X	X
Formulaire de demande de mutation + Récépissé d'envoi			X			
Formulaire de demande d'extension T				X		
Formulaire de demande d'Autorisation Secondaire Performance (ASP)					X	
Formulaire de demande d'Autorisation Secondaire Territoire (AST)						X
Formulaire demande de demande de lettre de sortie pour joueur ayant précédemment joué ou évolué à l'étranger	X ⁽²⁾					
Certificat médical	X	X	X			
Signature du questionnaire de santé		X ⁽⁵⁾	X ⁽⁵⁾			
Photographie d'identité	X	X	X			
Pièce d'identité	X	X	X			
Lettre de sortie Fédération quittée	X ⁽²⁾					
Prise en charge scolaire ou universitaire du club recevant			X ⁽³⁾			
Prise en charge voyage retour dans sa famille du club recevant			X ⁽³⁾			
Avis favorable de l'association sportive d'origine			X ⁽³⁾			
Avis favorable Ligue Régionale quittée			X ⁽³⁾			
Licence de la saison en cours			X ⁽³⁾			
Convention de formation (LNB/LFB) ou convention d'entraînement (LF2) avec club					X	
Convention de coopération liant le Club Principal, le Club d'accueil et le joueur					X	
Projet sportif du joueur					X	
Avis Favorable de la Direction Technique Nationale					X	
Droits financiers complémentaires	X(1)	X(1)	X(1)	X(1)	X(1)	X(1)

(1) pour les catégories y étant assujetties (voir dispositions financières).

(2) pour les joueurs ayant obtenu leur dernière licence à l'étranger.

(3) pour les joueurs mineurs allant d'un club des DOM TOM vers un club de métropole

(4) pour les mutations à caractère exceptionnel lorsqu'il existe déjà une licence pour la saison en cours

(5) pour les licenciés y étant assujettis

ANNEXE 5

LISTE DES FEDERATIONS NATIONALES (50) AFFILIEES A LA FIBA EUROPE

Membres FIBA Europe			Membres FIBA Europe		
	EEE	Hors EEE		EEE	Hors EEE
Albanie		X	Kosovo		X
Allemagne	X		Lettonie	X	
Andorre	X		Lituanie	X	
Arménie		X	Luxembourg	X	
Autriche	X		Macédoine du Nord		X
Azerbaïdjan		X	Malte	X	
Biélorussie		X	Moldavie		X
Belgique	X		Principauté de Monaco		X
Bosnie-Herzégovine		X	Monténégro		X
Bulgarie	X		Norvège	X	
Chypre	X		Pays-Bas	X	
Croatie	X		Pologne	X	
Danemark	X		Portugal	X	
Espagne	X		République Tchèque	X	
Estonie	X		Roumanie	X	
Finlande	X		Russie		X
France	X		San Marin		X
Géorgie		X	Serbie		X
Gibraltar		X	Slovaquie	X	
Grande-Bretagne		X	Slovénie	X	
Grèce	X		Suède	X	
Hongrie	X		Suisse	X	
Irlande	X		Turquie		X
Islande	X		Ukraine		X
Israël		X			
Italie	X				

ANNEXE 6 (Juillet 2025)

LISTE DES PAYS AYANT UN ACCORD PARTICULIER AVEC L'UNION EUROPEENNE

Liste des Pays signataires des Accords de SAMOA (77)		
Angola	Maurice	Sao Tome et Principe
Antigua et Barbuda	Iles Cook	Sénégal
Bahamas	Jamaïque	Seychelles
Barbade	Kenya	Sierra Leone
Belize	Kiribati	Somalie
Benin	Lesotho	Soudan
Botswana	Liberia	Suriname
Burkina Faso	Madagascar	Tanzanie
Burundi	Malawi	Tchad
Cameroun	Maldives	Timor-Oriental
Cap Vert	Mali	Togo
Centrafrique	Mauritanie	Tonga
Comores	Mozambique	Trinité et Tobago
Côte d'Ivoire	Namibie	Tuvalu
Djibouti	Nauru	Vanuatu
Dominique	Niger	Zambie
Etats fédérés de Micronésie	Nigeria	Zimbabwe
Erythrée	Niue	
Eswatini	Ouganda	
Ethiopie	Palau	
Fidji	Papouasie – Nouvelle Guinée	
Gabon	République Démocratique du Congo	
Gambie	République du Congo	
Ghana	République Dominicaine	
Grenade	Rwanda	
Guinée	Saint Christophe et Nevis	
Guinée Bissau	Saint Vincent et les Grenadines	
Guyana	Sainte Lucie	
Haïti	Iles Salomon	
Iles Marshall	Samoa	
Liste complémentaire des états ayant signé des accords d'association ou de coopération avec l'Union Européenne (7)		
Algérie	Liban	Tunisie
Egypte	Maroc	Ouzbékistan
Jordanie	Kirghizstan	Liechtenstein
Kazakhstan		